

Séance du 25 OCTOBRE 2017

Membres en exercice :	15
Présents :	11
Votants :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

DCM N° 50/2017

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-210400131-20171025-DE201750iXchang-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/10/2017

Publication : 26/10/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



---- L'an deux mille **DIX-SEPT**
le **25 octobre à 18H15**

le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 19 octobre 2017

Membres présents : Mmes & MM. **AVINENS René, ROBERT Frédéric, DELMAERE Christian, LERDA Serge, ALBERT Patrice, ALBERT JUESTZ Françoise, FAURE Michel, LATIL Yves, WALCZAK Franck, VILLETTE Christelle et BERTOU Christel.**

4 Absent(s) excusé(s) : **TURCAN Nicole, MACCARIO Fabrice, WALLON Muriel, et WEBER Hélène.**

Pouvoir(s) 4 : **TURCAN Nicole** pouvoir à **DELMAERE Christian, MACCARIO Fabrice** à **LERDA Serge, WALLON Muriel** à **AVINENS René** et **WEBER Hélène** à **ROBERT Frédéric.**

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

OBJET : JVS MAIRISTEM – AVENANT AU CONTRAT SUITE A CHANGEMENT D'OPERATEUR POUR LA TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LEGALITE .

---- Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune envoie sous forme dématérialisée les délibérations, arrêtés etc au contrôle de légalité et utilise la plateforme IXbus proposée par la société JVS MAIRISTEM. A cet effet, une délibération avait été prise lors de la séance du 18 décembre 2008 (N°81/2008), complétée par une délibération du 28 février 2013 (N°14/2013) et une convention signée avec la préfecture le 27 juin 2013.

---- Afin d'être en conformité avec les dernières évolutions règlementaires, la société JVS-MAIRISTEM propose l'évolution du service de télétransmission des actes en préfecture par le dispositif IXchange.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- ❖ ACCEPTE de changer d'opérateur de télétransmission des actes au contrôle de légalité,
- ❖ DONNE son accord pour que la collectivité accède aux services iXchange de JVS Mairistem pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.
- ❖ DONNE son accord pour que Monsieur le maire signe l'avenant n°2 de la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture des Alpes de Haute Provence, représentant l'état à cet effet ;
- ❖ DONNE son accord pour que le maire signe l'avenant au contrat relatif à l'utilisation du dispositif de transmission avec la Sté JVS MAIRISTEM.

Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,

René AVINENS

